



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 10 juin 2026

Délibération n° DEL 2026 0128

L'an deux mille vingt six, le dix juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 04 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
16/06/2026

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Stéphane LAC, Madame Corinne BERNARD, Madame Séverine BONCOMPAIN, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur François CHATAING, Madame Chloé BOURDELAIN, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Enzo CHARITAT, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Saloua EL AAZZOUZI, Monsieur Fabien SURREL, Madame Chloe ALIBERT, Madame Naziha BOUACHMIR

Ont donné procuration :

Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Roland LONJON à Madame Marlène LASHERME, Monsieur Xavier RIFFARD à Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Brigitte FROMAGET

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 22H30

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

Objet : Vidéoprotection espaces publics - programme pluriannuel : demande de subventions

Rapporteur : Caroline BARRE

Dans le cadre des actions mises en œuvre pour réduire les actes de délinquance et les incivilités, la Ville du Puy-en-Velay souhaite poursuivre et renforcer le développement de son dispositif en matière de vidéoprotection.

Ainsi, un programme d'investissement pluriannuel a été élaboré, d'un montant de 700 000 € HT, portant sur la modernisation des équipements existants, la vidéoprotection de nouveaux quartiers et axes de circulation ainsi que l'ajout de caméras pour renforcer la sécurité de certains sites.

Délibération n° DEL_2026_0128 du mercredi 10 juin 2026

Ce programme volontariste porte sur le remplacement de 36 caméras existantes par des équipements de dernière génération, l'ajout de 11 nouvelles caméras de vidéoprotection, de 6 caméras à reconnaissance de plaques d'immatriculation et le renforcement de l'infrastructure réseau, comme détaillé ci-dessous :

Année 2026-2027

- Mise en place de 6 sites sous caméras à reconnaissance de plaques d'immatriculation, aux entrées principales de la ville.
- Ajout d'1 caméra de vidéoprotection.
- Budget prévisionnel : 175 000 € HT.

Année 2028

- Remplacement de 12 caméras existantes.
- Raccordement à la fibre optique de 2 coffrets de vidéoprotection.
- Ajout d'1 caméra de vidéoprotection.
- Budget prévisionnel : 175 000 € HT.

Année 2029

- Remplacement de 12 caméras existantes.
- Raccordement à la fibre optique du coffret de vidéoprotection.
- Acquisition et mise en service d'un serveur supplémentaire,
- Ajout de 2 caméras de vidéoprotection.
- Budget prévisionnel : 175 000 € HT.

Année 2030

- Remplacement de 12 caméras existantes.
- Raccordement à la fibre optique de 2 coffrets de vidéoprotection.
- Ajout de 7 caméras de vidéoprotection.
- Budget prévisionnel : 175 000 € HT.

Les images sont enregistrées et visionnées dans les locaux de la Police Municipale (CSU). Un report des images se fait également au commissariat de Police Nationale.

Le coût prévisionnel de l'opération est de 700 000 € hors taxes, avec le plan de financement suivant :

Financeurs	Montant	Taux
ÉTAT DSIL 2026	200 000 €	28,57 %
RÉGION	350 000 €	50,00 %
VILLE	150 000 €	21,43 %
Total des dépenses en HT	700 000 €	100,00 %

La part restant à la charge de la Ville s'élève à 150 000 € hors taxes.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Numérique - Vie étudiante du 29/05/2026
1 abstention

A reçu un avis favorable en Commission Commerce - Artisanat - Sécurité du 28/05/2026

Le Conseil Municipal :

- ADOPTE le programme pluriannuel de vidéoprotection pour les espaces publics, tel que décrit ci-dessus,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération précitée,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

VOTE : MAJORITÉ

Pour : 27

Contre : 6

Abdelhak AGHZAF, Laurent JOHANNY, Saloua EL AAZZOUI, Fabien SURREL, Chloe ALIBERT, Naziha BOUACHMIR

Signé le 10 juin 2026,
Le Secrétaire de séance,
LASHERME Marlène,
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 juin
2026